

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 05/12/2022

Absents excusés : Néant

Délibération modalités fonctionnement du RASED

Le RASED est en grande difficulté financière et demande une aide, de 2€ par enfant et par an scolarisé en maternelle et primaire, de la part des communes à partir de janvier 2023. Nous avons 17 élémentaires et 10 en maternelle. 10 voix pour, 1 contre. Accepté.

Pour mémoire nous payons 1580 € par enfant en maternelle et 580 € en primaire pour participation aux frais de fonctionnement des écoles.

Délibération renouvellement contrat cloches

Proposition de l'entreprise Brouillet. Accepté à l'unanimité.

Projet Salle des fêtes

Un Plan de financement prévisionnel a été établi à partir de l'estimatif fourni par l'architecte. Les demandes de subventions vont être envoyées.

Revalorisation des loyers au 01/01/23

BINET : 358 € au lieu de 346 €

BORNETTE : 266 € au lieu de 257 €

PILIU : 494 € au lieu de 477 €

VINEL : 332 € au lieu de 321 €

Convention SDIS pour le suivi des points d'eau d'incendie

Plus de contrôles par les pompiers des pompes incendie.

Mandatons Mr le Maire à signer une convention d'entretien des PEI avec une société. La CCLL cherche une entreprise pour toutes les communes.

Motion POLT

Desserte ferroviaire du Lot. Assurer la liaison Paris Orléans Limoges Toulouse. Si disparition, la gare de Cahors fermera. Cette Motion est proposée par le conseil départemental et le conseil régional pour s'opposer à la fermeture de cette ligne. Motion adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Subvention des Pitchous Burgadois de 300 €. Accepté à l'unanimité.
- Pour voyage scolaire des enfants du primaire : demande 1700 € (100 € par enfant). Accepté à l'unanimité. Un enfant en 5^{ème} collège Ste Thérèse part en voyage scolaire : 100 €.
- Illumination de Noël : mise en place le 14/12 à 14h.
- Cérémonie des vœux : samedi 21/01 à 18h.
- Route petite école refaite.
- Problème des camions sur la D10 : Le président du Département a dit qu'il serait bon de consulter les entreprises concernées. Il faut revoir l'entrée d'Aujols, le virage de l'Escalier, le passage de l'entrée du bourg en venant d'Aujols. Mais le trafic ne sera pas modifié.
- Parking : 441.26 € de devis. Certains membres du conseil assureront le transport et le montage des plaques.

Levée de séance à 23h15